



DECLARATION LIMINAIRE DU CTL DE LA DRFIP 21 15/03/2013

Nous sommes réunis ce 15/03/2013 pour évoquer lors de ce CTL le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (le DUERP) 2012, le Programme Annuel de Prévention (PAP 2013), pour information et le Tableau de Bord de Veille Social (TBVS) 2012 (pour information).

Les semaines se suivent et se ressemblent ... Toujours dans l'attente d'arbitrages complémentaires liés à l'élaboration du Plan de Qualification Ministériel, les projets de listes d'aptitude de C en B et de B en A 2013 restent à établir.

Par voie de conséquence, les travaux de consultation et de préparation des CAPN de listes d'aptitude, initialement prévues du 22 février au 06 mars 2013 puis reportées, ne sont toujours pas d'actualité !!

De qui se moque t on ?

Au-delà des conséquences à venir sur les autres actes de gestion et sur l'organisation du travail des élus nationaux, cette situation inédite est le reflet du peu de considération accordée aux agents dans l'attente de leur promotion.

C'est également une nouvelle preuve de l'état de déliquescence du dialogue social dans notre ministère et plus particulièrement à la DGFIP !

Il arrive parfois aux organisations syndicales d'avoir l'impression que des CTL ne sont que des chambres d'enregistrement où le dialogue social est quasi inexistant.

Aujourd'hui, les sujets mis à l'ordre du jour se voient agrémentés du terme « pour information ».

Les élus de la CGT Finances Publiques espèrent qu'ils ne participent pas simplement à un CTL pour être informés, mais aussi pour être entendus.

Entendus comme le relai qu'ils représentent entre l'ensemble des personnels et l'administration, elle même représentée par Mme la Présidente du CTL de la DRFIP 21.

Nous ne manquerons pas de développer notre argumentation lors de ce CTL et surtout nous espérons avoir des réponses aux nombreuses questions soumises par les personnels.